



Flash info

Septembre 2016

EDITO

Chères Mahieutines, chers Mahieutins,

Après un printemps difficile pour notre commune, privée de pouvoir délibérant suite au refus d'un certain nombre d'adjoints et de conseillers municipaux d'approuver le compte de gestion et le compte administratif et enfin de ne pas voter le budget primitif pour l'année 2016, la préfecture avait ordonné la saisine de la Chambre Régionale des Comptes afin d'évaluer le budget et les finances de notre commune. Après une étude approfondie de notre dossier par la CRC, celle-ci a émis un avis favorable pour l'exécution de notre budget primitif dans son intégralité ajoutant même des félicitations sur notre gestion prudente des finances de notre commune contrairement à beaucoup d'autres.

Monsieur le Préfet a donc tout naturellement pris un arrêté en date du 27 juin 2016 rendant notre budget exécutoire, le conseil Municipal de nouveau délibérant, mettant un terme à notre mise sous tutelle.

Conclusion, que de temps perdu inutilement... Les projets mis en attentes vont désormais pouvoir se poursuivre.

Par ailleurs, le départ d'une animatrice fin juin pour convenance personnelle, impliquait que notre accueil de loisirs ne pouvait plus fonctionner par manque d'un directeur et d'un animateur. J'ai donc décidé, vu la proximité de la rentrée et la difficulté de recruter du personnel, surtout en cette période estivale, de passer une convention de service public avec l'IFAC (Institut de Formation d'Animation et de Conseil), association nationale spécialisée dans l'accueil de loisirs et la formation d'animateurs, permettant de bénéficier en plus de l'accueil périscolaire classique, d'un accueil pendant les petites vacances scolaires pour ceux qui le désirent.

C'est donc avec une nouvelle directrice et une nouvelle animatrice que notre accueil de loisirs a pu ouvrir normalement ses portes le 1^{er} septembre, jour de rentrée. L'intégration avec notre personnel communal s'est parfaitement opérée.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue à Madame Joly nouvelle directrice de notre école et la féliciter de cette rentrée qui s'est effectuée de manière remarquable.

Début septembre quatre conseillers municipaux ont décidé de donner leur démission que j'ai transmise dès réception à Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet. Celles-ci portent à six le nombre de conseillers démissionnaires ce qui implique que Monsieur le Préfet devra fixer prochainement des dates pour des élections complémentaires.

Enfin, je conclurai par un coup de gueule contre les auteurs imbéciles qui ont dégradé durant l'été la serre qui sert aux enfants de l'école pour les activités périscolaires et mettant le feu aux matériaux qu'elle contenait contre le mur de la cantine ce qui aurait pu avoir des conséquences énormes si un Mahieutin n'avait pas donné l'alerte suffisamment tôt et je l'en remercie. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.

De la même manière, je déplore la bêtise de ceux qui ont tagué l'abri bus nouvellement repeint et inscrit des propos intolérables sur le sol à l'encontre du personnel communal et je le condamne fermement.

Malgré ces péripéties, la rentrée scolaire a pu se dérouler sereinement, parents et enfants ravis de leur accueil à l'école, à l'accueil de loisirs et à la micro-crèche. Le 1^{er} conseil municipal, malgré l'absence de plusieurs conseillers, s'est parfaitement déroulé, laissant entrevoir une seconde partie de mandat pleine d'espoir et la poursuite de la vie communale avec tranquillité, sérénité et enthousiasme.

Bonne lecture.

Frédéric FARÉ
Maire de Villiers-le-Mahieu

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

VIVRE ENSEMBLE

Nous profitons donc de ce flash info pour vous rappeler quelques règles du « Vivre ensemble »; respectées par tous elles permettent à chacun de profiter du calme du village et d'entretenir un bon climat entre voisins.

- ✓ brûler des déchets verts et/ou domestiques est interdit depuis le 18 novembre 2011 (circulaire interministérielle).
- ✓ Le respect des limitations de vitesse ne s'applique pas uniquement à sa propre rue.
- ✓ L'utilisation d'engins bruyants est réglementée par un arrêté préfectoral (n°06-007.D.U.E.L. du 10 janvier 2006) qui précise notamment que : « Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19 h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés ».
- ✓ Les chiens doivent être tenus en laisse dans les rues du village.
- ✓ Chacun d'entre nous est responsable de l'entretien du trottoir devant chez lui et se doit notamment d'enlever tout objet ou végétaux pouvant être source de danger pour les piétons.

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Ecole

L'école des Gaudines accueille une nouvelle directrice : Mme Carole JOLY.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Madame JOLY prendra en charge la classe de CM1/CM2, Madame PERVIS la classe des CP/CE1 et Madame RUPINI la classe des CE2/CM1.



Services périscolaires



A.AUGUSTIN

La ville a conventionné avec l'organisme IFAC qui organisera désormais l'animation des temps périscolaires. Une directrice Abigaïl AUGUSTIN encadrera une équipe composée d'une animatrice de l'IFAC (Sandrine DIAS) et d'agents municipaux Marie-Claude DUPUIS et Nathalie GUARDINI.

Abigaïl AUGUSTIN participera également à l'animation des TAP avec Madame DUPUIS et les animateurs habituels.

Cette nouvelle organisation ne modifie pas les modalités pour les inscriptions et paiements qui s'effectuent de la même façon que précédemment.



S.DIAS

La grande nouveauté du système consiste en l'organisation d'un Accueil de Loisirs pendant la première semaine de chaque petite vacance scolaire.

L'équipe d'animation organise une réunion d'information **le Jeudi 22 septembre à 18h30** dans la salle du Conseil Municipal.

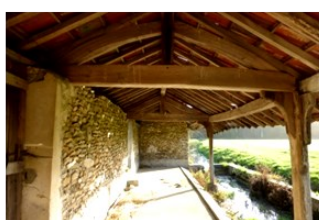
Accueil de Loisirs Vacances de la Toussaint

Du Jeudi 20 au Mardi 25 octobre + le Mercredi 2 novembre

Inscriptions à partir du 26 septembre; sur l'application Périscoweb pour les familles possédant déjà un compte, en Mairie pour les autres familles.

RÉHABILITATION DU LAVOIR

Les travaux de réhabilitation du lavoir se sont achevés au mois de juillet. Les abords du lavoir ont également été aménagés. L'opération a coûté 20317€ dont 11793€ financés par la réserve sénatoriale de Philippe ESNOL. N'hésitez pas à vous rendre sur place pour voir le résultat.



Avant

Après

AMÉNAGEMENTS À VENIR

Dans les prochains mois plusieurs chantiers vont démarrer dans la commune.

Enfouissement des réseaux rue de Chemin Neuf

Coût des travaux : 104 000 €

Subvention : 40% du montant des travaux.

Aménagement de la rue du Pont d'Aulne

Coût des travaux : 30000 €

Ouverture du mur entre la cour de l'école et celle de la garderie.

Reprise des piliers de la façade entre la mairie et l'école.

Aménagement d'un parking au niveau du 32, rue du centre.

Ces travaux font partie d'un lot de 3 opérations subventionnées par D.DOUILLET.

Coût des travaux : 16000€

Subvention : 5000€

CARNET

Naissances

Sasha BARDELA PAROT - 23 juillet 2016

Mailys BLOT LEBEAU - 7 juin 2016

Salomé BONTROND - 18 juin 2016

Benjamin BOUCHET - 4 mars 2015

Lya BOURICH - 21 mars 2016

Léna CHABOCHE - 18 septembre 2015

Juliette DESRAY - 24 mai 2016

Eloïse FARÉ - 22 avril 2015

Mathilde FONDRAT - 17 août 2015

Maxence GERVAIS - 20 mai 2015

Hugo IOLI - 22 novembre 2015

Malo MIRONNEAU - 7 juillet 2015

Louise-Maha OUHIBI - 16 janvier 2015

Manon SAUVAGET - 25 mars 2016

Décès

Jean-Pierre ALIBRAN - 14 novembre 2015

Liliane ANKERMAN - 26 mars 2015

Marie-Louise BARBÉ - 11 juin 2015

Marie DIOR - 20 avril 2016

André FALVET - 15 juillet 2016

Jean-Claude GILBERT - 20 mars 2016

Françoise GUICHARD - 14 avril 2015

Mariages

Alexia LE PALLEC et Thomas LEMARCHAND - 26 septembre 2015

Eva HURTEVENT et Jérôme MOUGNE - 16 mai 2015

Elisabeth BEAUVAL et Michel WYGAS - 28 mai 2016

Claire GOLLNISCH et Stanislas BALAY - 25 juin 2016

Chantal SCHAEELLINGER et Robert RIVOIRE - 24 septembre 2016

Retour sur : la fête du village

Selon les « Anciens » de la commune le format choisi pour la fête du village est une sorte de retour aux sources puisqu'elle a été organisée conjointement avec la kermesse de l'école comme c'était le cas il y a des années. Une nouvelle date mais un esprit conservé : offrir aux Mahieutins un moment de convivialité. On peut parler d'une fête pour tous tant l'animation proposée a touché un large public; groupes musicaux, magiciens, DJ, feu d'artifice, tournoi de pétanque et diffusion de l'Euro ont enthousiasmé petits et grands.



C'était aussi une fête par tous puisque aussi bien des élus, des agents municipaux, des adhérents de l'association FAV, des parents d'élèves que des Mahieutins spontanément bénévoles ont participé directement ou indirectement à l'organisation de l'évènement.

La Municipalité et l'équipe de FAV vous donnent rendez-vous à l'été 2017!

Randonneurs de Villiers-le-Mahieu

L'Assemblée Générale de RVM s'est tenue le Samedi 17 septembre à 19h devant plus de 50 personnes. Après le vote à l'unanimité du bilan moral et du bilan financier, l'AG a procédé à l'élection du nouveau bureau avec 2 nouveaux entrants. Le programme de la nouvelle saison a été présenté : randonnées hebdomadaires le mercredi, randonnées un Dimanche par mois et Marche Nordique 2 fois par semaine, et **une nouvelle activité : la « rando douce » qui aura lieu le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois**. La soirée s'est terminée comme d'habitude autour d'un bon repas.

Association « Le Temps Choisi »

L'association « Le Temps Choisi » propose deux animations d'ici la fin de l'année:

un repas dansant à la FERME DU BOUT DES PRES à CERNAY-la-VILLE le 29 septembre et un spectacle musical commémorant le centenaire de LUIS MARIANO au Théâtre André Malraux à RUEIL- MALMAISON le 17 novembre.

Association sportive (football)

L'entraînement des enfants a lieu désormais le samedi de 10 h à 11 h 30 et celui des Seniors et Vétérans le jeudi soir.

Les Ateliers Créatifs de Villiers-le-Mahieu ont également repris leur activité chaque mercredi après-midi.

À venir

Animation Halloween

L'association FAV vous invite à la soirée Halloween

le lundi 31 octobre à partir de 17h45 à la Salle des fêtes.

Au programme: défilé et apéritif convivial.



JereM & Oriane Lacaille

La Municipalité vous propose un apéritif concert gratuit

le dimanche 6 novembre de 18h à 19h à la Salle des fêtes.

La Barbacane invite des musiciens à se produire dans plusieurs lieux de la campagne Yvelinoise à l'occasion d'une tournée d'apéro-concert. Le concept est simple : à l'heure de l'apéro, un concert gratuit d'une heure, un bar sur place et une très bonne ambiance !

Cérémonie du 11 novembre

Le rendez-vous est fixé le vendredi 11 novembre à 15h devant le monument aux morts pour les discours qui seront suivis d'un dépôt de gerbes au cimetière et d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.